

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE ORDINAIRE DU LUNDI 26 JUIN 2023**  
**EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

Nb. de Conseillers en exercice : 53

**Au vote de l'affaire :**

Nb. de présents : 41

Nb. de représentés : 5

Nb. d'absents : 7

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-six juin à 17h05, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur Michel FONTAINE, Maire.

**AFFAIRE N° 27/1224 :**

Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2023

**ETAIENT PRESENTS :**

MM. FONTAINE Michel, DIJOUX Stéphan, SIGISMEAU Béatrice, OMARJEE Mohammad, AHO NIENNE Sandrine, TEVANE Jean François, FERDE Thérèse, VALY Nazir, DAMOUR Kichena, TIONOHOUE Sabrina, TAN Willy, CHAMBI DJOUMBAMBA Marie Richela, POTIN Philippe, ROUVRAIS Simone, MINATCHY Mariot, ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine, BRET Jean Paul, NASSIBOU Guilaine, BALZANET Jonhy, GUIEN Marie Claire, PALIOD Marie Claude, KHELIF David, BRINDON Marie Line, MALET Viviane, HOARAU Berthe Denise, CADET André, RAYMOND Edmée, LORION David, DAFFON Amédée Albert, TAYLLAMIN Patricia, MOREL Didier, AGATHE Chantal, JETTER Régine, NARIA Olivier, MALIDI Mariaty, ARAYE Hélène, RIVIERE Christelle, BEDIER Corine, BOYER Marie Pascaline, GOBALOU ERAMBRANPOULLE Virginie, BASSE Pascal.

**REPRESENTE (S) :**

MM. FATIMA Sofa (par Madame TAYLLAMIN Patricia), PERIANAYAGOM Albert (Monsieur TAN WILLY), POPY Anne Marie (par Madame ALAGUIRISSAMY CARPAYE Nadine), VAYABOURY Jean Patrick (par Monsieur BRET Jean Paul), BELLON Stéphen (par Monsieur NARIA Olivier).

**ABSENTS :**

MM. VON-PINE Bernard, ACAPANDIE Freddy, RAVAT Adame, BALAYA GOURAYA Armand, SAUTRON François, HOARAU Brigitte, ANDA Jean Gaël.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Christelle RIVIERE pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que le compte rendu de la délibération a été affiché le 30 juin 2023 et la convocation du Conseil Municipal faite le 19 juin 2023.



Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20230626-27-1224-DE  
Date de la transmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

Michel Fontaine

**Affaire n°27/1224 : Cité éducative de Bois d'Olives : Vote de subventions aux associations pour la programmation 2023.**

Pôle Développement Social Territorialisé - Direction de la Proximité

Le Maire rappelle à l'Assemblée que les Cités éducatives lancées début 2019 sont issues du plan national pour les quartiers. Les Cités éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives et des jeunes, de la naissance à l'insertion professionnelle, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Ce label d'excellence de trois ans vise à fédérer la communauté éducative autour de projets concrets afin de contribuer à la réussite éducative des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans. Par l'apport de moyens supplémentaires, mais aussi de nouveaux modes de coordination, ce programme permet de développer des projets variés et transversaux.

En ce sens, chaque Cité éducative élabore son propre plan d'actions en référence aux trois axes stratégiques fixés par l'État :

- Conforter le rôle de l'école,
- Promouvoir la continuité éducative
- Ouvrir le champ des possibles

Un comité de pilotage sur la programmation 2023 de la Cité éducative de Bois d'olives s'est déroulé le 20 Avril 2023 et a retenu le principe d'une participation au financement d'une vingtaine d'actions définies dans le cadre des axes stratégiques de ce dispositif.

Certaines actions sont prêtes à démarrer dès la rentrée scolaire 2023, afin de garantir la faisabilité de ces projets, les associations suivantes sollicitent l'attribution d'une subvention.

**Axe stratégique : Conforter le rôle de l'école**

Associations	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Association Médiation Familiale en Action	ATELIER DE PHILOSOPHIE AVEC ENFANTS / ADOLESCENTS / JEUNES ADULTES	-	2 000.00
Kozé Conté	ZISTOIRE DANS MON BERTEL	-	15 800.00
Juliette aux Pays des Marmailles	OSONS JOUONS	8 458.00	7 714.00
<b>TOTAL</b>		<b>8 458.00</b>	<b>25 514.00</b>

**Axe stratégique : Promouvoir la continuité éducative**

Associations	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Ligue de l'Enseignement	FORMATION BAF A	-	10 950.00
Jeunes Aujourd'hui pour Demain	L'ORALITÉ UN PARCOURS POUR TOUS	-	10 000.00
Office des Sports et du Temps Libre	AIDES AUX DEVOIRS	-	2 400.00
Office des Sports et du Temps Libre	APPRENTISSAGE DE L'ANGLAIS	-	4 300.00
USEP	MON ASSOCIATION BOOSTE MON CERVEAU	-	3 000.00
Office des Sports et du Temps Libre	UNE PAUSE MÉRIDienne ENRICHISSANTE ET AMUSANTE	-	20 893.00
<b>TOTAL</b>		<b>-</b>	<b>51 542.00</b>

Accuse de réception en préfecture  
974-219740 | 64-20230628-254200E  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023

**Axe stratégique : Ouvrir le champ des possibles**

Associations	Intitulé du projet	Subvention ANCT (€)	Subvention Ville (€)
Apprenti Auteuil Océan Indien	TRE, ART ET CULTURE HORS LES MURS	-	10 000.00
Ligue d'Improvisation de la Réunion	THEATRE D'IMPROVISATION AU COLLEGE	-	3 720.00
Fée Mazine	LES DROITS DE L'ENFANT DANS LES QUARTIERS	-	6 000.00
Association Nautique de Saint-Pierre	SAILING IS COOL	-	6 600.00
<b>TOTAL</b>		-	<b>26 320.00</b>

	ANCT	VILLE
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>8458.00 €</b>	<b>103 377.00 €</b>

Le financement est opéré par prélèvement sur la ligne budgétaire :  
020 65748 16 CITE EDU RE 23000053

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,  
**DECIDE :**

- **D'APPROUVER** les subventions proposées aux associations ci-dessus mentionnées
- **D'APPROUVER** les conventions annexées.
- **DE L'AUTORISER**, lui ou l'un de ses adjoints délégués dans leur domaine respectif de compétences à **SIGNER** toute les pièces administratives et financières se rapportant à cette affaire.

P/EXTRAIT CONFORME,  
LE MAIRE



Michel FONTAINE

Accusé de réception en préfecture  
974-219740164-20230626-27-1224-DE  
Date de télétransmission : 29/06/2023  
Date de réception préfecture : 29/06/2023